

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

La 88^e Session générale annuelle de l'Assemblée mondiale des Délégués nationaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) se tiendra en mode virtuel du lundi 24 au vendredi 28 mai 2021. Elle se déroulera selon une série de cinq sessions de quatre heures chacune, de 10 h 00 à 14 h 00 CEST (heure d'été d'Europe centrale, heure de Paris).

Cette décision a été prise par le Conseil de l'OIE, en accord avec la Directrice générale, compte tenu de l'actuelle pandémie de COVID-19. Si les *Textes fondamentaux* de l'OIE ne prévoient pas la tenue d'une Session générale virtuelle dans des circonstances inédites et exceptionnelles, ils ne l'excluent pas.

Bien qu'en mode virtuel, la Session générale permettra l'adoption des résolutions administratives et techniques par l'Assemblée, ainsi que l'élection du Directeur général, des membres des Commissions spécialisées et des autres organes directeurs de l'OIE (membres du Conseil et des Bureaux des Commissions régionales). Le 7^e Plan stratégique, qui orientera le programme de travail de l'OIE pour les prochaines années, sera également soumis pour adoption.

Plus d'informations sur l'organisation générale de l'OIE

Dans la perspective de cette Session générale sous un format nouveau, une série de séminaires préparatoires d'information est programmée pour les 12, 14 et 16 avril 2021 afin d'offrir aux Commissions spécialisées de l'OIE l'occasion de partager des informations avec les Membres de l'OIE concernant les normes qui seront soumises pour adoption lors de la 88^e Session générale.

Chaque séminaire portera sur un ensemble bien défini de normes : i) *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, ii) *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres*, et iii) *Code et Manuel pour les animaux aquatiques*, et chacun se tiendra à trois reprises selon trois zones horaires différentes pour trois groupes distincts de Membres. Une interprétation simultanée sera assurée dans une ou plusieurs des langues officielles de l'OIE, le choix des langues dépendant de la ou des langues les plus largement parlées dans les régions visées par chaque séminaire. Ces séminaires virtuels s'adresseront aux Délégués de l'OIE, à leurs Points focaux nationaux et aux Organisations internationales et régionales ayant un accord avec l'OIE. Bien que ces séminaires ne soient pas considérés comme faisant partie intégrante de la Session générale, il est fortement recommandé aux Délégués d'assister personnellement à ces sessions préliminaires qui leur offrent l'opportunité de formuler des remarques ou de poser des questions avant la Session générale. Les principes habituels de partage d'informations et de participation des Membres seront ainsi respectés, malgré les limites imposées par les modalités nouvelles de cette Session générale.

La tenue d'une Session générale annuelle est prévue par les *Textes fondamentaux* de l'OIE, et l'OIE déploie tous ses efforts pour adapter cet événement au mode virtuel. Les Membres sont invités à prêter attention à toutes les communications concernant l'organisation de cet important événement.

Plus d'informations sur la Session générale de l'OIE, 24–28 mai 2021

ACTES OFFICIELS

► CONSEIL DE L'OIE

La 88^e Session générale de l'OIE se tiendra en mode virtuel

MOTS-CLÉS

#Conseil de l'OIE, #Directeur général de l'OIE, #Membre de l'OIE, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Session générale de l'OIE.



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int